

COMPTE-RENDU DU 28 AVRIL 2014

Le quorum atteint, le conseil municipal a délibéré comme suit :

- Il a approuvé le compte-rendu de la séance du 14 avril 2014.
- Le maire a remis à M. André PLANSON le diplôme de maire honoraire.
- Il a adopté le budget primitif de l'exercice 2014 dont la balance se décompose comme suit:

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses:	445 069 €	Dépenses :	265 467
Recettes :	445 069 €	Recettes :	265 467

- Il a entériné les délibérations de la régie électrique notamment
 - en approuvant le compte administratif et le compte de gestion qui révèlent pour l'année 2013 un excédent de 8 741.87 € en section d'exploitation et un excédent de 838.41 € en section d'investissement.
 - en adoptant le budget primitif 2014 de la régie électrique de La Villeneuve au Chêne qui se décompose comme suit :

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Recettes :	233 260 €	Recettes :	9 335 €
Dépenses :	193 770	Dépenses :	9 335 €

- en adoptant les propositions d'amortissements définies par la Régie électrique de La Villeneuve au Chêne
 - en approuvant la modification tarifaire relative à la prise en charge des futurs branchements électriques ou modification de branchements à compter du 1^{er} mai 2014.
- Il a procédé au renouvellement du CCAS composé de 10 membres (5 membres issus du conseil municipal et 5 membres nommés par le Maire). Le Maire est président du CCAS.
 - Une liste de 24 commissaires (12 titulaires -12 suppléants) a été constituée et sera proposée pour la constitution d'une nouvelle commission communale des impôts directs (CCID)
 - Il a décidé la mise en place de la dématérialisation complète des flux comptables via le protocole PESV2
 - Il a voté l'attribution d'une subvention de 300 € à l'A.P.E de l'Orient nouvellement créée pour assurer l'organisation des fêtes des écoles.